

PROGRAMME DE RESTAURATION COMMUNAUTAIRE DE BENJAMIN MOORE 2012

Demande de subvention

En collaboration avec les Fondations communautaires du Canada (FCC), Benjamin Moore & Cie Limitée offre des subventions en espèces et en matériel pour soutenir des projets de restauration d'édifices patrimoniaux et communautaires au Canada. Benjamin Moore a choisi de s'associer aux FCC afin de profiter de leur expérience dans l'attribution de subventions et de leur réseau national de fondations communautaires.

Des subventions totalisant 24 000 \$ sont allouées à des collectivités ciblées de chacune des trois régions établies par Benjamin Moore. De nouvelles collectivités sont désignées tous les ans. En 2012, les villes ciblées sont les suivantes :

- Région de l'Ouest : Victoria (CB) ; Mission (CB) ; Banff (AB) ; Canmore (AB) ; Swift Current (SK)
- Région du Centre : Brandon (MB) ; Minnedosa (MB) ; St. Catharines (ON) ; Niagara-on-the-Lake (ON) ; Hamilton (ON) ; Aurora (ON)
- Région de l'Est : Ottawa (ON) ; Jonquière/Saguenay (QC) ; Québec (QC) ; St. Stephen/Fundy (NB)

Les organismes caritatifs de ces collectivités dont les projets répondent aux critères ci-dessous sont invités à soumettre une demande dans le cadre du Programme de restauration communautaire de Benjamin Moore d'ici le 30 mars. D'autres municipalités peuvent également présenter une demande de subventions, mais elles ne seront pas traitées en priorité.

Les projets retenus recevront un don en peinture Benjamin Moore (à concurrence d'une valeur au détail de 750 \$), des conseils spécialisés en couleur et une somme pouvant atteindre 4 000 \$. Cette somme pourra servir à la rénovation ou à toute autre dépense associée au projet et précisée dans la demande.

Au fil des ans, le programme a soutenu des projets très diversifiés : restauration d'un petit musée et de l'un des premiers bureaux de poste au Canada, rénovation d'un centre jeunesse, réaménagement d'un foyer pour femmes, décoration d'une résidence avant-gardiste pour aînés, etc.

Critères d'admissibilité des projets :

- Le demandeur est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada ou parrainé par une municipalité.
- Le projet de rénovation ou de restauration vise un édifice patrimonial ou communautaire d'intérêt pour la collectivité et nécessite de la peinture.
- Des bénévoles locaux participent au projet.
- Le projet prévoit le recours à l'expertise et au soutien d'un détaillant Benjamin Moore local.
- Le demandeur accepte de participer à des activités de relations publiques locales afin de promouvoir le programme et de souligner la participation de Benjamin Moore.

Modalités de demande :

- Remplissez le formulaire « Demande de subvention Benjamin Moore 2012 » que vous trouverez à la rubrique Programmes nationaux du site www.cfc-fcc.ca. Envoyez-le par courriel, en indiquant comme objet « Demande – Benjamin Moore », à : info@cfc-fcc.ca
- Veuillez joindre à ce formulaire :
 - le budget de votre projet, faisant état des revenus et dépenses
 - les états financiers les plus récents de votre organisme (vérifiés le cas échéant)
 - la liste des membres de la direction de votre organisme
- Si vous avez des photos de votre projet, n'hésitez pas à les inclure.

Si vous ne pouvez transmettre votre demande par courriel, communiquez avec nous pour que nous puissions prendre d'autres dispositions.

Date limite : le 30 mars 2012

Envoyez votre demande d'ici le 30 mars 2012.

Remarque :

Nous accusons réception de chaque demande et informons tous les organismes demandeurs de notre décision. Les demandes sont évaluées par les Fondations communautaires du Canada, au nom de Benjamin Moore & Cie Limitée. Les décisions sur l'attribution des subventions sont prises par des représentants de Benjamin Moore, en collaboration avec les FCC.

Fin du projet et rapport :

Les organismes qui reçoivent une subvention dans le cadre du Programme de restauration communautaire de Benjamin Moore doivent passer prendre leur peinture et terminer leur projet avant la fin de 2012. Ils doivent également remettre un bref rapport (1 page ou 2) au terme de leur projet, dans les plus brefs délais.

Information :

Sabiha Schram-Smith

sschramsmith@cfc-fcc.ca

Tél. : 613-236-2664, poste 226